

# Pierre Bayle et ses correspondants genevois

Autor(en): **Labrousse, Elisabeth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **14 (1968-1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002636>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## PIERRE BAYLE ET SES CORRESPONDANTS GENEVOIS

par Elisabeth LABROUSSE

---

En mars 1680, Pierre Bayle écrivait de Sedan à son ami Vincent Minutoli, professeur à l'Académie de Genève, et lui demandait : « Apprenez-moi l'état de votre République, Eglise et Academie ; car je me trouve une sensibilité pour Genève, que je n'ai pour aucun autre lieu où j'aie demeuré, et je fais les vœux du monde les plus ardens pour sa conservation et pour sa prospérité »<sup>1</sup>.

Cette sollicitude affectueuse s'étendait aussi aux Cantons Helvétiques : Bayle s'inquiète quand ils subissent des menaces et leur porte un intérêt trop véritable pour jamais les considérer dans l'abstrait, comme des pièces de l'échiquier politique européen, et souhaiter les voir se ranger contre Louis XIV. La paix est le plus précieux des biens, car elle est la condition de tous les autres, et Bayle se réjouit que les Cantons la connaissent au sein d'une Europe en convulsion. En janvier 1691, pendant la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, il peste contre « ces Boutefeux, qui ne sauroient souffrir qu'il y ait un coin du monde exempt de guerre ; et qui après avoir répandu de semaine en semaine, que les Suisses se déclareront [contre la France], crient de tems en tems contre leur Neutralité, comme si c'étoit la dernière des folies »<sup>2</sup>.

L'attachement sincère de Bayle pour les Cantons, et surtout pour leur alliée, Genève, est le fruit d'une gratitude bien justifiée, dont il nous faut décrire les origines.

---

<sup>1</sup> Lettre du 24 mars 1680, dans *Œuvres Diverses*, 2<sup>e</sup> édition (désormais : *O.D.*<sup>2</sup>), t. IV, p. 580b.

<sup>2</sup> A Minutoli, 22 janvier 1691, *O.D.*<sup>2</sup>, t. IV, p. 654b.

Le 5 septembre 1670, monté sur une rosse qu'il ne pourra revendre qu'au prix dérisoire de deux écus, le jeune Pierre Bayle faisait son entrée à Genève. Il avait déjà près de 23 ans, et de lourds handicaps pesaient sur ses épaules : second fils d'un modeste pasteur du Pays de Foix, à l'extrême sud de la France, la pauvreté avait empêché ce puîné de faire des études normales : il venait tout juste d'achever sa philosophie, alors qu'à cette époque il n'était pas rare de la terminer à quinze ou seize ans. Bien plus, cette philosophie, qu'il avait commencée si tard à l'Académie réformée de Puylaurens, un coup de tête l'avait amené à la poursuivre comme auditeur au Collège jésuite de Toulouse, où il avait passé au catholicisme en mars 1669. Il ne tarda guère à regretter amèrement cette décision, prise d'ailleurs par scrupule de conscience et avec un beau désintéressement. Mais les lois françaises pénalisaient alors sévèrement les relaps : secrètement avertie du désir de retour au bercail de son enfant prodigue, la famille Bayle réalisa des sacrifices inouïs pour lui constituer un maigre pécule et assurer sa fuite immédiate, après qu'il soit formellement revenu à la religion de son enfance en présence de trois ministres mis dans la confidence <sup>1</sup>.

Donc, en arrivant à Genève à l'automne 1670, le jeune Bayle ne manquait pas de raisons de redouter l'avenir : menacés par la législation en France, les relaps n'en étaient pas moins suspects, bien souvent, à leurs coreligionnaires, qui les tenaient au mieux pour des instables et au pis pour des créatures vénales. Or son indigence commandait au jeune homme de trouver très vite un emploi à Genève.

D'autre part, largement autodidacte, originaire d'une province reculée et archaïsante, Bayle, qui fut sa vie durant d'une exceptionnelle modestie, sentait à coup sûr bien plus intensément ce qui lui manquait de culture générale et d'aisance mondaine qu'il ne mesurait sa vivacité d'esprit, le charme de sa personne et l'atout que représentaient son sérieux et sa probité.

Il faut croire que ces qualités apparaissaient vite aux hommes d'expérience. Car ce n'est assurément pas la lettre de recom-

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la biographie de Bayle, cf. E. LABROUSSE, *Pierre Bayle: I. Du Pays de Foix à la cité d'Erasmus*, La Haye, Nijhoff, 1963.

mandation auprès des professeurs genevois dont l'avait muni Elie Rivals<sup>1</sup>, l'un des pasteurs entre les mains desquels Bayle avait abjuré le catholicisme, qui peut expliquer à elle seule la protection que ne tarda pas à lui accorder Louis Tronchin. Le professeur de théologie fut sensible à coup sûr non seulement à l'agilité intellectuelle du languedocien — brillant étudiant des excellents professeurs jésuites et logicien rompu aux subtilités scolastiques — mais aussi à ses qualités morales, puisque, dès le mois de novembre, il le fit entrer comme précepteur chez son propre beau-frère, Michel de Normandie, l'un des membres du Petit Conseil.

Tronchin au reste ne fut pas le seul sur qui le jeune Bayle avait fait une impression favorable, puisque son collègue et adversaire théologique François Turretini avait, de son côté, dès le mois d'octobre, proposé de confier à Bayle, par *interim*, la régence vacante de la classe de seconde du Collège. C'est peut-être parce que la décision à cet égard tardait que Bayle entra chez M. de Normandie : ses ressources étaient si minces qu'il n'aurait jamais pu tenir sur sa bourse jusqu'en février 1671, date où la Vénérable Compagnie se décida à lui proposer formellement, mais en vain, d'assurer l'*interim*.

Beaucoup de choses dans la vie de Bayle ont dépendu de la bienheureuse lenteur des autorités genevoises (peut-être explicable par les économies que représentait la jonction temporaire des deux classes de seconde et de première, source de protestations et de doléances pour leur régent surchargé). En effet, les deux années que Bayle passa chez M. de Normandie comptent parmi les plus heureuses de sa vie : l'ourson mal léché qu'était Bayle en arrivant à Genève allait y trouver tout ce qui manquait encore à sa formation et à son épanouissement.

Et pour commencer, Bayle découvrit à Genève la réalité culturelle contemporaine : au Pays de Foix, à Puylaurens, et même à Toulouse, on en était encore à bien des égards au XVI<sup>e</sup> siècle, voire au Moyen Age...

Chez M. de Normandie, Bayle n'avait que le vivre et le couvert, mais en revanche sa tâche de précepteur était fort

---

<sup>1</sup> Le jeune pasteur de Calmont, ami du frère aîné de Pierre, Jacob, avait en effet séjourné à Genève en 1666-1668.

légère — apparemment parce que ses pupilles passaient le plus clair de leur temps dans les classes du Collège<sup>1</sup> ; aussi le languedocien put-il suivre les cours de théologie de l'Académie comme proposant. Avec les conférences hebdomadaires que le jeune professeur de philosophie, Jean-Robert Chouet, neveu de Tronchin, faisait pour initier le public cultivé à la physique mécaniste, Bayle fut introduit à la physique cartésienne par un homme aussi compétent qu'enthousiaste. En même temps, à travers l'enseignement de Louis Tronchin (hardi si l'on songe qu'en 1669 encore, les autorités de Berne avaient condamné la nouvelle philosophie), Bayle découvrit la métaphysique cartésienne. De Tronchin, Bayle fait un éloge vibrant dans ses lettres à son père ; il est à ses yeux « le plus pénétrant et le plus judicieux théologien de l'Europe » — et si la formule prête à sourire par sa naïveté quand on se remémore l'inexpérience du jeune laudateur, elle révèle bien l'admiration de l'étudiant pour son maître. Quand il était revenu sur sa conversion au catholicisme, Bayle avait rejeté en bloc la théologie romaine et la philosophie scolastique : grâce à Tronchin qui, justement, tirait de grands avantages de la philosophie de Descartes « dont il fait assés ouverte profession, pour combatre ceux de l'Eglise Romaine »<sup>2</sup>, le jeune homme peut conceptualiser et consolider une décision initialement plus affective que raisonnée. Ce ralliement de Bayle à la philosophie nouvelle, opéré sous les auspices du théologien genevois, sera durable : la pensée philosophique du Bayle de la maturité sera dominée par l'influence de Descartes et de Malebranche et il restera toujours fidèle au dualisme radical entre pensée et étendue.

Mais pendant les deux années où Bayle fut étudiant à Genève, tous ses loisirs ne furent pas absorbés par la théologie

<sup>1</sup> Hypothèse très vraisemblable que nous a suggérée aimablement M. Emile Candaux.

<sup>2</sup> Lettre de Bayle à son père du 21 septembre 1671. La correspondance de Bayle avec les siens a été publiée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais avec beaucoup d'infidélité et de coupures. La présente lettre figure *O.D.*<sup>2</sup>, t. I/B, p. 8-12, mais nous la citons d'après l'original, conservé à la Bibliothèque de l'Université de Columbia ; il existe au reste un gros volume de copies exactes de la plupart des autographes de Columbia à la Bibliothèque Nationale de Paris, Ms Fr. 12.771. Sur cette lettre, voir aussi Walter REX, *Essays on Pierre Bayle and religious controversy*, La Haye, Nijhoff, 1965, p. 129-136.

et la philosophie. Lecteur vorace enfin mis à portée de bibliothèques bien assorties, le jeune homme découvre des domaines entiers du savoir qu'il n'avait pas été en mesure d'aborder jusque-là : l'histoire (autre que gréco-romaine), la géographie, le blason, la poésie et les romans « modernes » ; il élargit ainsi fantastiquement ses horizons en même temps qu'il approfondit sa connaissance des langues anciennes et qu'il fréquente le prêche italien pour mieux se familiariser avec une langue qu'il lisait déjà <sup>1</sup>.

Mais Bayle trouva aussi chez M. de Normandie, et à Genève en général, un épanouissement affectif : un heureux hasard l'y rendit commensal du jeune Jacques Basnage, de Rouen, et lui fit rencontrer chez son hôte un familier de la maison, Vincent Minutoli, qui devint par la suite professeur d'éloquence à l'Académie. Or l'amitié qui se noua alors entre les trois jeunes hommes allait durer jusqu'à leur mort : le ton cérémonieux de leurs lettres, une fois qu'ils furent séparés, est un trait d'époque qui ne saurait masquer leur intimité et leur confiance mutuelle ; et aussi bien Basnage que Minutoli se trouvèrent être à l'origine de divers épisodes, heureux ou malencontreux, mais décisifs, dans la vie du languedocien. En tout cas, dans la période genevoise de l'existence de Bayle, l'exilé trouva sans nul doute une grande joie dans la rencontre de ces âmes sœurs : ses deux amis étaient meilleurs humanistes que lui et tout aussi passionnés par les belles-lettres. Ne fut-ce que par l'émulation qu'ils ont éveillée chez lui, ils ont certainement contribué aux progrès que Bayle fit alors en grec et en latin, et leurs interminables discussions sur une foule de sujets ont encouragé l'appétit de savoir du languedocien en l'aidant à s'orienter dans la littérature de l'époque ; les conversations du trio roulaient aussi souvent sur la politique car, comme le raconte Bayle à son père, les nouvelles parviennent à Genève « de tous les cotés du monde » <sup>2</sup>, grande nouveauté par rapport à l'information officieuse et à sens unique que fournissait la Gazette de France. Jusque-là, sauf avec son frère aîné (du reste le plus souvent absent, sauf aux vacances),

<sup>1</sup> Cf. à son père, 21 septembre 1671, *O.D.*<sup>2</sup>, t. I/B, p. 9a.

<sup>2</sup> Cf. à son père, 1<sup>er</sup> juillet 1672 (lettre mal éditée et mal datée dans *O.D.*<sup>2</sup>, t. I/B, p. 17-18 ; nous citons d'après l'autographe de Columbia).

Pierre Bayle avait été singulièrement solitaire : il le demeura à Puylaurens où il était tellement plus âgé que ses condisciples et où il ruminait peut-être déjà le projet de se faire catholique ; il le fut encore à Toulouse, où, à la différence d'âge d'avec ses camarades, s'ajoutait le fossé de la formation initiale et où ses maîtres jésuites semblent avoir été des directeurs spirituels bien peu attentifs envers un converti dont ils attribuaient sans doute le revirement à des motifs d'intérêt qui auraient en effet suffi à le rendre durable. En outre, durant toute la dernière période du séjour toulousain, Bayle préparait sa fuite dans le secret et vivait dans la dissimulation. Or voilà qu'à Genève, grâce à Minutoli et à Basnage, et peut-être aussi avec le jeune Antoine Léger, Bayle découvre l'amitié confiante, fondée sur des goûts communs pour la littérature, la philosophie, l'érudition, les nouvelles politiques qui alimentent d'interminables conversations. Au surplus, rien n'atteste mieux l'importance des amitiés nouées alors à Genève que leur persistance tout au long de la vie de Bayle.

Il y a plus et les conseils que le Bayle de la maturité donnera avec insistance au sujet de l'éducation des jeunes gens nous montrent combien ce dernier point a été important : à Genève, Bayle apprit l'usage du monde, l'urbanité, sans quoi la science, dira-t-il plus tard, n'est qu'un « Diamant brute »<sup>1</sup>. Autrement dit, il se délivra peu à peu non seulement de sa gaucherie et de son inexpérience de rural, mais encore, ce qui était tout aussi nécessaire, de son pédantisme ; sans perdre cet insatiable désir d'apprendre qui avait dominé son adolescence et restera toujours vivace en lui, il prit la cuistrerie en horreur, c'est-à-dire qu'il s'assimila avec un zèle de néophyte les valeurs de son temps : l'idéal de l'honnête homme, tel que le lui proposait la littérature contemporaine en langue vulgaire. Nous savons qu'il fréquenta, à Genève, le salon de M<sup>me</sup> de Windsor, une veuve âgée, née Louise Frotté de Colladon, dont il dira pompeusement dans son *Dictionnaire* qu'elle avait été « un ornement de la ville de Geneve »<sup>2</sup>. Et vers la fin de son séjour en ville, Bayle participa

<sup>1</sup> Cf. à son frère Joseph, 7 février 1675 (?), *O.D.*<sup>2</sup>, t. I/B, p. 38a.

<sup>2</sup> Cf. *Dictionnaire*, art. « Mayerne », rem. C *in fine*, qui renvoie aussi à Gregorio LETI, *Italia regnante*, t. IV, p. 64 sq.

à une entreprise lancée par Minutoli et patronnée par le beau-père de ce dernier, Pierre Fabri-Trembley : il s'agissait de réunions qui avaient lieu le jeudi et qui prenaient pour modèle ce qu'avait été autrefois à Paris le cabinet Dupuy et ce qu'y étaient à l'époque les « Mercuriales » de Ménage<sup>1</sup> : on s'assemblait pour écouter et discuter une docte communication, portant, par exemple, sur l'Empire des Babyloniens, sur l'histoire des Perses, sur « les hérésies modernes qui ont agité notre réformation » — sujet brûlant traité par Minutoli lui-même. Bayle pour sa part offrit au cénacle une étude sur les philosophes grecs — la première, à coup sûr, de ses compositions littéraires. Les orateurs étaient jeunes et il est douteux que les professeurs de l'Académie aient honoré cette tentative de leur présence ; mais, après tout, Jean-Robert Chouet était à peine plus âgé que Bayle et avait même trois ans de moins que Minutoli ; et Jean-Baptiste de Rocolles, alors de passage à Genève, ne dédaigna pas de participer à ces réunions, bien qu'il eût dépassé déjà la quarantaine et publié deux ou trois livres<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, au-delà du cercle de ses intimes, on voit que Bayle pouvait développer sa sociabilité et ne s'en priva pas. A quel point cette expérience lui fut précieuse, c'est ce qu'on mesure quand on se souvient de l'incroyable isolement campagnard de sa prime jeunesse.

Cette vie heureuse dura deux ans. Mais chez M. de Normandie, nous l'avons vu, Bayle était au « pair » ; or le temps qui passait amenuisait son pécule et le renouvellement de sa modeste garde-robe devenait urgent. Cependant, sa famille ne se trouva pas en état de lui faire parvenir le moindre subside : il lui fallut donc se chercher un emploi rétribué. Même si une régence avait été disponible alors, Bayle, tout acquis désormais au ton

<sup>1</sup> Sur ces réunions, cf. E. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 113, note 64.

<sup>2</sup> Sur le bref séjour à Genève de cet ex-chanoine, passé à la Réforme, qui revint au catholicisme, puis s'enfuit en Hollande pour redevenir réformé et mourut finalement catholique en France en 1695, cf. une note d'E. RITTER dans le *Bull. de la Sté de l'hist. du protestantisme français*, XLV (1896), p. 578-579. Voir aussi ERMAN et RECLAM, *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés françois* (en Prusse), t. IV, p. 196-199. On aimerait savoir si un autre marginal, Gregorio Leti, honora aussi de sa présence les réunions chez Fabri et si Bayle, qui devait le retrouver plus tard en Hollande (comme aussi Rocolles), l'avait connu dès son séjour à Genève.



« moderne », l'eût sans doute refusée tant il professait d'horreur pour « la crasse des collèges ». Il entra donc comme précepteur chez le comte Friedrich de Dohna au château de Coppet : ce poste ne lui permit plus de suivre les cours de l'Académie, mais il ne fut cependant pas tout à fait coupé de Genève où il put revenir de temps à autre, pour assister à certaines des « assemblées » du jeudi, en particulier. Au reste, Minutoli avait une terre à Céligny, et à la belle saison, en tout cas, les deux amis purent continuer à se voir souvent. Coppet paracheva l'éducation mondaine de Bayle : le comte de Dohna était de haute noblesse, cousin du Grand Electeur et de Guillaume II d'Orange ; même dans sa retraite de Coppet et à demi ruiné, il recevait beaucoup de visiteurs et la comtesse, française d'origine, dont les lettres de Bayle font un vif éloge, voisinait volontiers avec le pasteur de Coppet, David Constant, et avec sa jeune femme, qui ne tardèrent pas à se lier d'amitié avec Bayle.

Le choix du précepteur des fils du comte de Dohna témoigne hautement de l'estime dans laquelle les professeurs de l'Académie tenaient Bayle, car ils avaient très vraisemblablement été consultés par l'aristocrate prussien qui était dans les meilleurs termes avec les autorités genevoises, ayant dirigé en 1666-1668 la construction des fortifications de la ville et commandé sa milice. Un billet au contenu obscur, écrit en 1684<sup>1</sup> par la comtesse à Louis Tronchin, atteste la confiance qui régnait entre le comte et le professeur, qui traitaient ensemble de questions confidentielles auquel ce document ne fait que des allusions cryptiques. Il est au surplus significatif que durant les deux années où Bayle fut proposant, il n'ait jamais été appelé devant la Vénérable Compagnie pour y subir une réprimande : les registres montrent en effet que cette mésaventure n'avait rien d'exceptionnel ; il est vrai que le languedocien aurait été bien en peine d'introduire dans son habillement ces fantaisies vestimentaires que les autorités religieuses s'efforçaient de combattre chez les proposant !

Pendant son séjour à Coppet, Bayle se tira à son honneur et avec tact de deux affaires concernant son ami Minutoli : celui-ci

---

<sup>1</sup> Conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Archives Tronchin 50, fol. 88-89.

avait été autrefois pasteur dans les Provinces-Unies, où des incartades l'avaient fait suspendre en 1667 ; il s'agissait pour lui d'obtenir des autorités ecclésiastiques néerlandaises — du Synode Wallon — la levée de l'interdit, et de solliciter une intervention du comte de Dohna dans ce sens : ce dont Bayle se tira avec succès<sup>1</sup>. Que ce soit ou non cette recommandation qui ait été décisive, Minutoli se trouva enfin en règle avec le Synode Wallon et dès l'année suivante (1675), il devenait professeur de belles-lettres à l'Académie de Genève. Dans une autre occasion, Bayle avertit délicatement son ami par un billet que sa francophilie trop affichée — due semble-t-il surtout à sa rancune contre les Hollandais — lui faisait du tort et qu'on en jasait : la Guerre de Hollande faisait rage et les bons réformés voyaient d'un mauvais œil qu'on fît trop ouvertement des vœux pour le succès de l'agresseur, c'est-à-dire du Roi-Soleil<sup>2</sup>.

Au printemps 1674, pour une foule de motifs, Bayle décida de s'éloigner de Coppet. Il mourait d'envie de connaître Paris et il prévoyait, non sans raison, qu'il courrait bien peu de risques d'être identifié comme relaps s'il demeurait au nord de la Loire. Par ailleurs — et c'était aussi l'avis de Basnage — il ne voyait nul débouché d'avenir dans la situation qu'il occupait chez les Dohna, qui, pour nobles qu'ils fussent, étaient des aristocrates ruinés, dont les fils porteraient l'épée sans jamais exécuter cette *peregrinatio academica* autour de l'Europe, habituelle chez les Britanniques et si profitable souvent à leur précepteur-mentor, leur « montreur d'ours » selon l'argot du temps. Il est certain que la décision de Bayle se trouva bien fondée puisque dix-huit mois après avoir quitté Coppet, non sans des intermèdes plus ou moins difficiles comme précepteur à Rouen puis à Paris, il se présentait à la chaire de philosophie mise au concours par l'Académie réformée de Sedan, la gagnait de haute lutte et se trouvait donc assuré d'une situation financièrement des plus modestes, mais incomparablement plus prestigieuse et plus stable que celle de précepteur, c'est-à-dire de semi-domestique, chez les grands. Seul l'arbitraire bon plaisir de Louis XIV, qui ferma l'Académie réformée de Sedan en juillet 1681 au mépris

<sup>1</sup> Cf. E. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 99, note 17.

<sup>2</sup> Cf. *ibidem*, p. 117, note 80.

des engagements pris quand la Principauté avait été rattachée au Royaume, remit Bayle, comme ses collègues, dans une situation précaire ; mais justement, son passé de professeur dans les Ardennes lui permit de retrouver assez vite un poste similaire à Rotterdam, qu'il occupa jusqu'en 1693. Cette année-là, il fut destitué sous des prétextes d'économies et en réalité pour des raisons politico-religieuses, mais entre-temps, sa renommée d'écrivain était devenue assez grande pour qu'il pût vivre dorénavant jusqu'à sa mort, sans quitter Rotterdam, de la petite rente que lui assura son ami et éditeur Reinier Leers.

Il nous faut voir à présent ce que sont devenues les amitiés genevoises de Bayle après qu'il ait quitté la ville et la région.

Nous l'avons dit, jusqu'à sa mort, en 1706, Bayle conserva les relations les plus cordiales avec Minutoli et avec Constant — qui, depuis 1674, avait quitté Coppet pour enseigner à Lausanne, au collège, puis à l'Académie. Certes les courriers réguliers et directs n'existaient pas au début de leur séparation et, par la suite, le coût considérable du port (payé, on le sait, par le destinataire) s'opposait à l'envoi de missives fréquentes. On guettait les « occasions » : un voyage d'ami, une expédition de négociant ; ainsi le libraire Chouet servit souvent d'intermédiaire, mais la correspondance de Bayle et des Genevois (outre qu'elle est loin de nous être parvenue dans son intégralité) a connu bien des irrégularités et de longues périodes de sommeil, liées aux multiples guerres européennes qui, sans présenter toujours d'obstacle insurmontable à la circulation du courrier, la rendaient naturellement plus laborieuse encore. Mais confiance et dévouement réciproques restaient intacts entre les amis et chacun s'efforçait d'obliger l'autre. Ainsi, en 1682, Minutoli accueillit chez lui le jeune Joseph Bayle, frère cadet de Pierre, et lui consentit ou lui facilita des prêts d'argent, substantiels si l'on considère le dénuement du jeune homme, fâcheusement dépensier. Beaucoup plus tard, inversement, Pierre Bayle devait prêter de l'argent à un fils de Minutoli, officier dans les armées hollandaises, quand il passa à Rotterdam <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. à Minutoli, 24 février 1702, lettre éditée par ERICH HAASE dans le *Bull. de la Sté de l'histoire du protestantisme français*, CIII (1957), p. 278.

Joseph Bayle semble avoir été très différent de Pierre : plein de bagoût méridional et quelque peu étourdi, il bénéficia à toutes les étapes de sa courte vie des amitiés et de l'estime générale que s'étaient acquises son aîné : sans les scrupules de celui-ci, qui savait le jeune homme trop peu instruit pour un tel poste, Joseph aurait pu devenir précepteur chez Tronchin puisque le théologien avait consulté son ancien étudiant, devenu son jeune collègue à Sedan, à ce sujet <sup>1</sup>. Joseph Bayle devait mourir prématurément, au printemps 1684, à Paris où, venu de Genève, il habitait depuis quelques mois. A ce propos, il faut remarquer la délicatesse dont fit preuve Louis Tronchin ; dans une lettre écrite de Heidelberg <sup>2</sup> au théologien genevois, quelques semaines avant la mort de Joseph, par le jeune pasteur Jacques Lenfant (qui avait été un des disciples favoris de Tronchin pendant ses années d'étude à Genève), il n'est pas question de moins que des « stratagèmes, des fourberies et des mensonges » de Joseph Bayle (qui venait de traverser Heidelberg) et qui, en outre, avec une indiscretion qui frise la déloyauté, avait répandu la vieille histoire du court passage au catholicisme de son frère Pierre, connue jusque-là confidentiellement par les seuls professeurs de l'Académie. Joseph avait accumulé les dettes et

---

<sup>1</sup> C'est ce que nous apprend une lettre de Bayle à son frère Joseph, du 12 septembre 1676 (passage omis dans l'infidèle édition des *O.D.*) que nous citerons d'après l'autographe de Columbia : « Il y a 2. ou 3. mois que Mr. Tronchin, célèbre prof(esseur) en Théol(ogie) à Genève me pria de lui indiquer un habile homme qui fut propre à enseigner et qui voulut épargner sa pension, qu'il le recevrait chez lui pour lui donner à instruire un fils unique qu'il a d'environ 12. à 13 ans. Il me fit comprendre qu'il n'y avoit rien à faire à moins que ce fut un homme très capable et qui eut beaucoup de talent pour conduire de jeunes esprits. Si vous eussiez fait votre philosophie, je vous aurois indiqué, et je m'assure qu'il m'auroit pris au mot, mais je ne vis point d'apparence après ce qu'il m'avoit dit et ce que je savois de la capacité du Proposant qu'il a déjà eu chés luy, de luy proposer un jeune homme qui n'a veu aucune Académie. » Sans en avoir encore de preuve vraiment démonstrative, nous penchons à croire que ce fut Jacques Lenfant qui remplit ce rôle chez Tronchin un peu plus tard, car les lettres de Lenfant au théologien le montrent familier de la maisonnée.

<sup>2</sup> Cette lettre non datée se trouve à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Archives Tronchin 42, fol 99-100 ; elle est du courant de mars 1684 puisqu'elle accompagnait l'envoi au théologien genevois du premier ouvrage de Lenfant, *Considérations générales sur le livre de M. Brueys*, achevé d'imprimer au début de mars, à Rotterdam, par les bons offices de Bayle.

offert la garantie de son frère sans l'aveu de celui-ci, qui était à l'époque un professeur petitement rétribué à Rotterdam. Or tous ses amis genevois cachèrent unanimement à Bayle ce qui lui aurait été le plus douloureux dans les frasques de son jeune frère ; le philosophe put en pleurer la mort sans arrière-pensée et il ne manqua pas de rembourser à la longue intérêt et principal des dettes genevoises de son cadet, pour quoi d'ailleurs ses amis lui consentirent tous les délais nécessaires.

En 1684, Bayle entreprit la rédaction d'un périodique littéraire, les *Nouvelles de la République des Lettres*, qu'il allait rédiger pendant trois ans, jusqu'en février 1687. Chouet et Minutoli lui prodiguèrent les avis et les conseils qu'il leur demandait à ce sujet et ils lui fournirent diverses contributions pour son journal, telle une observation astronomique faite par Fatio de Duilliers<sup>1</sup>. L'art naissant du compte rendu de livre demandait encore plus de tact que de nos jours, car la susceptibilité des auteurs était vive et leur point d'honneur chatouilleux. Bayle se trouva plus d'une fois en situation délicate. Ce fut le cas quand il dut rendre compte du *Teatro Britannico* et plus tard de l'*Historia Genevrina* de Gregorio Leti, qui vivait alors en Hollande ; en effet, le Genevois expatrié Jean Le Clerc, établi à Amsterdam, prenait fort à cœur les intérêts de celui qui allait devenir son beau-père et dont les rancunes féroces à l'égard de bien des personnages genevois rencontraient les siennes propres. Or Leti prétendait ingénument que le journaliste fît un éloge dithyrambique de ses différents ouvrages ou même qu'il publiât tel quel le résumé louangeur qu'il lui en proposait. Cependant, à Genève, on avait gardé assez mauvais souvenir de l'Italien converti, qui s'était établi dans la ville en 1660, mais qui en avait été banni en 1679. François Turretini, le professeur de théologie, prit la peine d'écrire à Bayle au sujet de Leti en le priant d'étriller cet « homme de néant »<sup>2</sup> : situation épineuse pour le journaliste qui s'en tira en ne donnant assurément pleine satisfaction à aucun des irascibles intéressés...

<sup>1</sup> Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1685, art. V.

<sup>2</sup> Lettre du 30 juin 1684, éditée par GIGAS, *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle*, Copenhague, 1890, p. 623. (La lettre est datée « 1683 » par une faute d'impression rectifiée dans l'errata final.)

En revanche, il lui fut plus aisé de faire place dans son journal<sup>1</sup> à la *Bibliotheca anatomica* des médecins genevois Daniel Le Clerc et Jean-Jacques Manget (ce dernier lui avait succédé comme précepteur chez les Dohna), comme aux *Essais d'Anatomie*<sup>2</sup> de Dominique Beddevole, autre Genevois qui devait devenir médecin personnel de Guillaume III et trouver la mort aux Pays-Bas au cours de l'été 1692.

Son amitié avec Minutoli valut à Bayle quelques ennuis additionnels lors de sa grande querelle avec le théologien réfugié Pierre Jurieu, en 1691. Le professeur genevois avait en effet envoyé l'année précédente, à Rotterdam, par cahiers, l'ouvrage d'un négociant de ses parents, nommé Goudet, intitulé *Huit entretiens où Irene et Ariste fournissent des idées pour terminer la présente guerre par une paix générale*, production naïvement utopique qui semble avoir été finalement imprimée à Lausanne.

Le suspicieux Jurieu, qu'un désaccord profond séparait de Bayle en politique et en théologie, crut discerner dans cette élucubration aux intentions iréniques un sombre complot à l'encontre des intérêts du protestantisme européen, dont les ficelles auraient été tirées depuis Versailles, et fit grief à Bayle d'avoir été le détenteur de ce texte et d'avoir essayé — assez mollement d'ailleurs — de lui trouver un imprimeur en Hollande. Minutoli écrivit au bouillant théologien pour innocenter Bayle dans cette affaire<sup>3</sup>, mais sa lettre n'eut guère d'effet. Pourtant l'épisode ne jeta aucun nuage sur l'amitié de Bayle et du Gene-

<sup>1</sup> Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, juin 1684, catalogue IV et juillet 1685, art. X.

<sup>2</sup> Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, novembre 1685, art. V *in fine* : cet ouvrage connu au moins deux éditions ultérieures : Leyde, 1695 et 1699. Beddevole avait un manuscrit à imprimer quand il mourut (cf. lettre de Bayle à Minutoli, 30 juin 1692, *O.D.*<sup>2</sup>, t. IV, p. 675b), intitulé « *Traité de l'économie animale* » (cf. à Minutoli, 6 octobre 1692, *O.D.*<sup>2</sup>, t. IV, p. 680b), mais dont seule la première partie était rédigée, ce qui détourna Leers de le publier. Bayle se chargea de récupérer le manuscrit inachevé pour le faire parvenir au frère du défunt, avocat à Genève (cf. à Minutoli, 11 novembre 1692, *O.D.*<sup>2</sup>, t. IV, p. 683a) et put le lui faire expédier au bout de quelques mois (cf. à Minutoli, 5 mars 1693, *O.D.*<sup>2</sup>, t. IV, p. 685a).

<sup>3</sup> La lettre de Minutoli est du 29 mai 1691 ; le Genevois en avait envoyé copie à son ami qui en reproduisit le texte dans l'un de ses pamphlets contre Jurieu, la *Chimère de la Cabale* : cf. *O.D.*<sup>2</sup>, t. II, p. 744b-746a.

vois ; le ton chaleureux et confiant de leur correspondance resta le même et ils continuèrent à se rendre mutuellement des services : ainsi, en 1696, Bayle procura un pensionnaire hollandais opulent au professeur genevois<sup>1</sup>, qui était chargé d'une nombreuse famille et, selon un usage fréquent, accroissait ses ressources en hébergeant volontiers des étudiants étrangers ; de son côté, Minutoli fournit diverses informations d'érudition qui prendront place dans le *Dictionnaire historique et critique*, avec la mention de leur source.

Mais le plus significatif est encore l'attitude de confiance et d'estime de Tronchin et de Chouet, qui ne se démentit pas envers l'homme qu'ils avaient connu pendant quelques années de sa jeunesse et qui devenait un écrivain d'une renommée européenne mais que ses ennemis s'efforçaient de rendre suspect aux bons protestants. En 1694, Chouet exprime à Bayle ses regrets indignés devant la destitution qui avait frappé le philosophe quelques mois plus tôt et il prend la peine de lui exposer une interprétation favorable — et des plus sensées — de l'*Avis aux Réfugiez*, ce qui était une façon délicate d'assurer Bayle de son estime inchangée même au cas où il aurait composé le pamphlet qui soulevait un tel tollé par suite de la signification sinistre qu'en accréditait Jurieu<sup>2</sup>. Chouet fournit aussi à Bayle divers matériaux pour son *Dictionnaire* en préparation. Il le fit derechef en vue de la seconde édition de l'ouvrage, tout en remerciant de ce qu'il avait lu de flatteur sur son propre compte dans l'article Turretini et il ajouta à sa lettre, pour insertion dans la seconde édition, un curieux mémoire confidentiel favorable à Matignon, l'un des prétendants à l'héritage de Neuchâtel<sup>3</sup>, dont Bayle ne fit d'ailleurs pas usage.

---

<sup>1</sup> Il s'agissait du jeune Waddinxveen, fils d'un des magistrats de Rotterdam, administrateur de la Compagnie des Indes. Bayle avertit Minutoli à son sujet pour la première fois dans une lettre inédite du 2 février 1696 (connue uniquement par la copie de la Bibliothèque Nationale, Ms Fr. 12.771, fol. 315r<sup>o</sup>-316v<sup>o</sup>) (et leur correspondance ultérieure mentionne le jeune patricien néerlandais qui passa trois années à Genève en y logeant chez Minutoli).

<sup>2</sup> Cf. GIGAS, *op. cit.*, p. 206-208.

<sup>3</sup> Ce document accompagnait une lettre de Chouet à Bayle du 23 mars 1697, inédite, conservée à la Bibliothèque Royale de Copenhague (Thott 1208b 4<sup>o</sup>).

En 1696, Tronchin assura le philosophe qu'il ne laissait pas influencer son jugement par la campagne de diffamation si activement menée par Jurieu, et il lui fit quelques confidences bien révélatrices des blessures laissées chez le théologien genevois par la grande querelle de la grâce qui avait secoué la ville et l'Académie vingt-cinq ans plus tôt : « Je vous remercie très humblement, écrit Tronchin, des offres que vous me faites de procurer l'impression de mes ouvrages. Le dégoût qu'on m'a donné par les emportements qu'on a eus pour des veritez qui ne le meritoient pas, Et par les violences faites à nos personnes, m'ont (*sic*) si fort rebuté, que j'avois resolu de ne donner jamais rien au public. Je vous avouë pourtant que j'en ai du regret quand je vois les lieux communs de Theologie de nos docteurs. Il y a bien des choses que je pense que j'aurois mieux éclaircies... »<sup>1</sup>

Il n'est pas sans intérêt de noter que cette bonne volonté de Genevois influents à l'égard de Bayle et leur résistance à l'encontre des efforts de Jurieu pour rendre le philosophe suspect à tous les bons chrétiens n'étaient pas ignorées des Parisiens bien informés. Dans une lettre inédite à l'abbé Nicaise, du 15 janvier 1698<sup>2</sup>, le médecin Pierre Bourdelot lui raconte que Bayle « a beaucoup d'ennemis en Hollande, que Jurieu lui a suscité, à ce que m'ont appris des gens qui en reviennent, ou a tasché de lui donner tous les degousts imaginables et l'on croioit que cela le determineroit d'aller à Geneve où ses amis l'appelloient, mais c'est un philosophe qui se contente de peu et qui vit chez Leers et avec Leers de ce qu'il luy donne pour les ouvrages qu'il compose ». Certes, comme à toutes les époques, un Parisien « bien informé » majore et embellit ce qu'il rapporte, mais le témoignage n'en est pas moins significatif.

Toutefois, certaines relations genevoises de Bayle manifestaient plus de réserve dans le jugement qu'elles portaient sur lui. Ainsi le très orthodoxe Bénédicte Pictet, que Bayle avait peut-être connu adolescent à Genève et qu'il rencontra en tout cas

<sup>1</sup> Lettre inédite de Louis Tronchin à Bayle, du 28 juillet 1696, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, Papenbroek XV.

<sup>2</sup> Bibliothèque Nationale, Paris, Ms Fr. 9.360, fol. 179<sup>v</sup>o.



plus tard, lors de la *peregrinatio academica* qui avait mené le patricien genevois à Paris et en Hollande en compagnie de son compatriote et futur collègue Antoine Léger. Bayle avait envoyé son *Dictionnaire* à Pictet, à la parution de l'ouvrage, fin 1696. La réaction de celui-ci, devenu alors professeur de théologie à l'Académie, s'exprime dans une lettre du 14 mars 1697, inédite jusqu'ici et que pour cette raison nous citerons ici intégralement <sup>1</sup> :

J'ay bien des remercimens à vous faire, Monsieur ; Je vous suis obligé de la maniere dont vous en avez usé dans l'affaire de Mrs Cramer et Perachon <sup>2</sup> avec Mr Léers, que je vous supplie d'assurer de mes tres humbles services. J'ay une grande envie de passer un jour par ses mains, car j'admire tous les jours de plus en plus ses editions.

Je vous suis aussi tres obligé, de l'honneur que vous m'avez fait de me faire entrer dans v(ot)re dictionnaire, et d'y avoir fait mention de mes petits livres <sup>3</sup>, comme vous n'y parlez, que de la 1<sup>re</sup> partie de ma Theologie je crain qu'on ne vous ait donné mon ouvrage imparfait, si cela est je vous prie de m'en donner avis, afin qu'on repare la chose incessamment, car au reste les deux parties ont paru en meme tems fort defigurées par un nombre infini de fautes, J'en trouve tous les jours de nouvelles <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette lettre se trouve à la Bibliothèque Royale de Copenhague (Thott 1208c 4<sup>o</sup>) ; elle est datée du 14 mars 1697 et adressée à « Monsieur, Monsieur Bayle, à Rotterdam ». L'écriture de Pictet est des plus cursives et difficile à déchiffrer, d'où nos ? entre parenthèses quand nous ne sommes pas sûre d'avoir bien lu. Sur Pictet, voir Eug. DE BUDÉ, *Vie de B. Pictet*, Lausanne, 1874.

<sup>2</sup> La *Theologia christiana* de Pictet dont il sera question au paragraphe suivant avait paru à Genève en 1696 chez Cramer et Perachon : c'était apparemment Léers qui s'était chargé de la diffusion de l'ouvrage en tout cas à Rotterdam, et peut-être pour toutes les Provinces-Unies ; d'où les tractations des éditeurs genevois et de leur collègue néerlandais. Celui-ci semble avoir été souvent lent à répondre à ses correspondants et Bayle s'est souvent chargé de l'exhorter à répondre ou même de transmettre lui-même ce que Léers lui avait communiqué. C'est vraisemblablement un service de cet ordre auquel Pictet fait allusion. On notera qu'en pareil cas le port des lettres incombait au libraire, d'où sans doute l'empressement général des écrivains à se charger de leurs commissions et à en profiter pour écrire à leurs correspondants personnels.

<sup>3</sup> Cf. *Dictionnaire historique et critique*, art. «Turretin », rem. A.

<sup>4</sup> Cf. *supra* note 2 ; l'ouvrage fut traduit en français en 1702 : *La théologie chrétienne et la science du salut*, Amsterdam, Gallet, et connu par la suite des traductions anglaise et hollandaise ainsi que des réimpressions dont la dernière eut lieu à Londres, en 1834.

Enfin je vous suis infiniment obligé du beau présent que vous voulez me faire, Je ne m'attendois à rien de semblable, car ces sortes de livres coutent un peu trop pour être donnés. Je le conserverai comme un précieux monument de votre ancienne amitié.

Je l'ay parcouru<sup>1</sup> et, je vous avoué, que je suis épouvanté de votre erudition, de votre exactitude, de la diversité de vos connaissances et je me trouve si petit auprès de vous, qu'à l'heure qu'il est en vous écrivant je vous ôte mon bonnet. Jamais livre ne m'a tant fait rentrer dans mon néant ; et ce qui m'effraye, c'est que ce n'est pas *opus 30 annorum*, mais de quelques années seulement. Je suis dans un pays où je ne peux ni étudier, ni rien faire pour devenir sçavant, aussi j'oublie et je n'apprens rien comme ces gens, qui dépendent leur bien, et qui n'amassent rien.

Vous me demandez mon sentiment sur votre livre d'une manière si honnête que je croirois manquer aux devoirs de l'amitié, si je ne vous disois pas ici sincèrement ce que j'en pense et ce que j'en ay entendu dire, afin que vous y ayez tel égard que de raison.

En général on trouve et voy le premier (?) que votre livre est rempli d'une infinité de belles choses, curieuses, rares, recherchées, on admire votre exactitude, votre netteté, &c. Je mets un &c., parce qu'on ne sauroit tout dire, quand on lit ce que vous faites.

Mais souffrez que je vous die

1) qu'on souhaiteroit, que quand vous parlez des histoires de l'Écriture, ou de quelque passage, vous quitassiez le style burlesque ce (= c'est ?) avouéz votre avis que nous devons ce respect aux livres sacrés.

2) que vous évitassiez toutes les applications de passages de l'Écriture qui peuvent être profanés, par exemple, parlant de l'ardeur que les persécuteurs des hérétiques &c. vous leur appliquez *Quo ibo a spirito tuo*, cela est trop fort<sup>2</sup>.

3) Je ne peux vous pardonner, qu'en parlant du péché, que dieu permet et qu'il défend, vous disiez la chanson, *l'archevêque*.

4) Je vous prie de revoir les expressions dont vous vous servez dans les endroits où vous parlez des hérétiques, il me semble qu'il y en a quelques unes qu'on pourroit changer et d'autres qu'on pourroit ôter, comme sur *Episcopus*.

---

<sup>1</sup> Dans la boutique d'un libraire genevois, car les exemplaires envoyés par Bayle à plusieurs de ses amis ne leur étaient pas encore parvenus quand Pictet écrivait sa lettre.

<sup>2</sup> La référence biblique est Ps. 139, v. 7 ; nous sommes dépitée d'avouer que nous n'avons pas pu localiser dans le *Dictionnaire* le passage auquel Pictet fait allusion, ni celui qu'il mentionne dans l'observation suivante...

5) Je vous prie d'examiner encore si vous ne pourriez point retrencher (*sic*) plusieurs passages Grecs et latins, qui ne sont pas essentiels.

6) Je ne vous cache point que j'aurois souhaité que vous n'eussiez dit ni bien, ni mal de Mr Jurieu <sup>1</sup>, vous me direz que la vengeance est douce, mais outre qu'elle n'est pas Chrestienne, comme vous sçavez, vous n'ignorez pas que les lecteurs n'ont que faire des demelez des auteurs. Vous direz que votre dictionnaire est fait pour critiquer. J'en conviens mais vous ne vous contentez pas [de] votre envi (?) de critiquer, vous emportez la piece et cela revient tres souvent. Vous pourriez dire

Et malgré mes detours  
J'y revien toujours

Je vous avouë que je n'en aurois point parlé. Pardonnez a ma liberté.

7) Il me semble que vous auriez bien pû vous dispenser de rapporter les injures qu'on a dit (*sic*) a Mr Desmarest, et les vers de Milton sur Morus <sup>2</sup>.

Je vous conjure de ne prendre pas en mauvaise part mes petites remarques.

Sur le chapitre de Blondel, voici ce qu'on m'a dit, avoir eté recité par Mr Daillé, que lors que Chifflet eut fait son livre, Le Cardinal envoya appeler le Pere Sirmond et luy dit, qu'il falloit qu'il repondit mais que le pere Sirmond declara, qu'il n'y avoit que Mr Blondel qui le pût. On ajoute, que le Cardinal s'adressa au Pere Petau, qui luy fit la meme reponse, qu'en suite il s'adressa a Mr de Marca qui entreprit l'ouvrage, mais qui au bout de 6 semaines declara la même chose, que les deux P(remie)rs Peres Jesuites, si cela est vray, voila qui est fort honorable à Mr Blondel <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce fut l'opinion générale de la plupart des amis de Bayle : il en tint compte car la seconde édition du *Dictionnaire*, parue fin 1701, ajoute très peu de choses en ce sens. Cf. E. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 234, note 101.

<sup>2</sup> Cf. art. « Marets (Samuel Des) », rem. H. et « Morus (Alexandre) », rem. M.

<sup>3</sup> Bayle était trop précis pour avoir voulu faire état de cette anecdote sans preuve écrite dans la seconde édition de son *Dictionnaire*. Les opuscules du Père J.-J. Chifflet ici mentionnés sont des textes de propagande pro-espagnole dont certains étaient encore inédits quand ils furent regroupés dans les *Opera politico-historica* publiées en un vol. à Anvers en 1650 ; David Blondel répondit dans sa *Genealogiae Franciae plenior Assertio* &c. Amsterdam, 1654, 2 vol., fol.

Si vous faites dans un autre volume l'histoire de Jean Mestrezat Pasteur de Paris, je vous pourray peut être fournir quelques memoires sur ce sujet ; mais peut être aussi sçavez vous tout ce que je sçais de luy, *quid nescis* <sup>1</sup>.

Si vous voulez parlez de feu Mr Bonnet Medecin de Geneve dont il y a plusieurs ouvrages, une petite preface que j'ay faite a la tete de son *Polyalthes* vous apprendra ce qu'il est (?) <sup>2</sup>.

Comme j'ai dessein de commencer votre livre, et de lire en suivant, si je trouve quelque chose dont je croye vous devoir avertir, je le feray avec plaisir.

Encore une fois je vous prie de faire mes complimens, a Mr Leers. Je suis de tout mon cœur

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur  
 PICTET

14 mars 1697

Certes, le théologien avait seulement feuilleté le *Dictionnaire* mais une lecture plus approfondie n'a pu que renforcer ses premières impressions qui annoncent celles de bon nombre de réformés. Cependant personne à Genève, — même Pictet, si soucieux des intérêts des Huguenots — ne suivit Jurieu dans sa critique forcenée du philosophe et la seconde édition du *Dictionnaire* atteste que Pictet n'adopta pas à l'égard de Bayle de silence réprobateur bien qu'il ne se soit pas conservé de lettre ultérieure à celle que nous venons de citer.

Quant au jeune Jean-Alphonse Turretini, lui aussi connu quand sa *peregrinatio academica* l'avait mené en Hollande, il entretint avec Bayle, comme avec nombre de savants européens de toutes confessions, une courtoise correspondance érudite, qui, de la part de Bayle, aborde même l'affaire confidentielle

---

<sup>1</sup> Bayle prit Pictet au mot car la seconde édition du *Dictionnaire* comporte un article sur Jean Mestrezat, essentiellement fondé sur un mémoire fourni par le théologien genevois.

<sup>2</sup> L'ouvrage posthume du médecin genevois Théophile Bonet (1620-1689) s'intitule *Polyalthes sive Thesaurus medico practicus* ; édité pour la première fois chez Chouet, à Genève, en 1691, en 3 vol. fol. il semble avoir connu plusieurs réimpressions, à tout le moins de certains de ses volumes.

du choix d'un précepteur pour le jeune prince de Nassau, gouverneur de Frise, car on avait songé en Hollande à confier ce poste au ministre genevois Baulacre. Qu'on ait chargé Bayle d'enquêter à son sujet auprès des professeurs genevois <sup>1</sup>, voilà qui montre que le philosophe conservait la confiance et l'estime de certains milieux néerlandais. Toutefois les preuves abondent par ailleurs que Jean-Alphonse Turretini, s'il admirait le savoir du vieil érudit, se rangeait dans le camp de ceux qui suspectaient non seulement son orthodoxie réformée mais même jusqu'à sa foi chrétienne <sup>2</sup>.

Que pouvons-nous conclure du contraste saisissant qui oppose le jugement porté sur Bayle par deux générations successives de professeurs et de théologiens genevois : d'une part, l'estime, la confiance, l'interprétation favorable des textes ambigus que l'on constate chez Chouet, Minutoli et Tronchin ; de l'autre, la réserve et la méfiance croissantes de Pictet et de Jean-Alphonse Turretini.

Une première explication peut être recherchée dans l'intimité du contact : Minutoli, Chouet et Tronchin ont connu Bayle, longuement et de près, tandis que les relations de celui-ci et des Genevois d'une autre génération sont demeurées assez superficielles : Pictet et J.-A. Turretini ont mieux connu l'auteur que l'homme. Or, qui connaissait l'*homme* Bayle un peu intimement — les exemples n'en manquent pas, au premier chef, celui des frères Basnage <sup>3</sup> — a été invariablement enclin à tenir pour des boutades et des paradoxes sans conséquence ce que de simples lecteurs interprétaient souvent comme un témoignage d'impiété,

---

<sup>1</sup> Bayle avait aussi mis Tronchin au courant de l'affaire Baulacre : cf. à Tronchin, 17 mai 1700 ; Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Archives Tronchin 42, fol. 44-45. C'est dans ses lettres du 13 septembre et du 15 novembre 1700 qu'il consulte à ce sujet J.-A. Turretini (ed. Eugène DE BUDÉ, *Lettres inédites adressées de 1686 à 1731 à J.-A. Turretini*, Paris et Genève, 1887, I, p. 226-232).

<sup>2</sup> Cf. les trois volumes de la correspondance du théologien genevois, édités par Eug. DE BUDÉ et mentionnés dans la note précédente : les expressions d'hostilité à Bayle que manifestent plusieurs des correspondants du théologien genevois montrent à l'évidence que ses propres lettres en comportaient d'analogues.

<sup>3</sup> Cf. E. LABROUSSE, *Pierre Bayle: II. Hétérodoxie et rigorisme*, La Haye, Nijhoff, 1964, p. 445-446 et note 110.

et à prendre au contraire tout à fait au sérieux les proclamations fidéistes du philosophe — ce qui n'est pas sans intérêt pour l'historien et peut le guider dans son exégèse des passages énigmatiques.

Mais on peut, semble-t-il, aller plus loin. Il est significatif que Chouet et Tronchin aient été l'un et l'autre, tout comme Bayle lui-même, profondément marqués par la philosophie cartésienne. Car celle-ci impliquait un séparatisme radical entre la raison et la foi : de par leur formation philosophique commune, les plus anciens amis genevois de Bayle entraient donc aisément dans sa pensée et ne sentaient dans le fidéisme flamboyant du philosophe de Rotterdam aucun relent suspect de comédie.

En revanche, la génération suivante, influencée déjà par l'empirisme de Locke et par les thèmes de la religion naturelle, de l'optimisme et du déisme naissant, était presque forcément encline à suspecter la sincérité d'un fidéisme devenu pour elle anachronique, qu'elle ne comprenait plus en profondeur et où elle ne pouvait donc voir qu'un masque grimaçant et un pur artifice de prudence narquoise.

L'attitude diverse des Genevois à l'égard de la personne et de la pensée de Bayle jette donc une certaine lumière sur le problème général d'interprétation que ne cessera jamais de poser une œuvre aussi ambiguë que la sienne et qu'il paraît de bonne méthode d'éclairer par référence à la personne même du philosophe. Dans cette optique, l'amitié fidèle de plusieurs professeurs de l'Académie genevoise invite à reconnaître en Bayle un cartésien — attardé si l'on veut — et par conséquent, un fidéiste de bon aloi ; un esprit non seulement étranger, mais encore vivement hostile à la religion naturelle et au déisme qui pénétraient la mentalité de la génération suivante, un homme plus proche d'Erasmus que de Voltaire, un hétérodoxe, à coup sûr, mais de ce fait même, non pas un incrédule, mais un chrétien.

